

Conseil communal du 17 octobre 2022

ecOLO

DURBUY

Vous trouverez ici une synthèse de mes interventions.
Sont seuls commentés les points sur lesquels je suis intervenu.



Pour la liste complète des points inscrits,
veuillez consulter l'Ordre du jour.

Approuvé :

APPROUVÉ

Contre :

REFUSÉ

Abstention :

ABSTENTION

Point 1. approbation Procès-Verbal de la séance du 19/09/2022.

APPROUVÉ

Aux questions d'actualité : au sujet de la patinoire, ma question portait sur la possibilité de placer une patinoire synthétique, en lieu et place d'une patinoire à glace, grande consommatrice d'énergie.

Question : une décision a-t-elle été prise ?

Réponse du Collège : le SI de Durbuy Vieille-Ville a décidé le placement d'une patinoire synthétique.

Point 3. Premier ajustement budgétaire 2022

ABSTENTION

Explication : *tous les ans, le Conseil vote le budget de l'année. En cours d'année, au vu des évolutions des dossiers (travaux, paiement de subventions, ...) ou des comptes (fiscaux, notamment), une « adaptation » budgétaire est nécessaire. C'est l'objet de cet « ajustement ». Toutefois, cet ajustement est volumineux, et concerne beaucoup de dossiers : il convient donc d'être très attentif pour éviter de voter des projets méconnus car cachés.*

Commentaire

J'ai posé de nombreuses questions pour cerner la pertinence ou mieux comprendre la modification proposée.

Les recettes ont plus que doublé avec cette modification budgétaire : nous passons de 3,3 M € à 6,3 M € en provenance de subventions de prélèvements et de l'emprunt.

De nombreux chantiers sont prévus et il est clair que nous vivons un grand saut vers les travaux de fin de législature, en espérant que de nouveaux événements ne viennent pas perturber les projets (de type Covid, inondations ou sécheresse).

La balise imposée pour les emprunts (ne pas dépasser 200€/an/6 ans par habitant) est respectée de justesse.

Si certains projets sont appréciés : nouveau logement en Chainrue, placement des premiers panneaux photovoltaïques, la plaine de jeux envisagée Basse Sauvenière, l'éclairage public passant au LED... d'autres projets ne le sont pas du tout : parking Nord inutile, PCDN - (Plan Communal De la Nature) en panne, place Basse Sauvenière devenue parking et non entretenue. Pour ces raisons et par cohérence, nous nous abstiendrons.

Points 5, 6, 7, 8, 9 et 10 concernant les Budgets et Comptes Fabriques d'Eglise (FE).

APPROUVÉ

Depuis le début de la législature, j'ai invité à de très nombreuses reprises la majorité à jouer les facilitateurs pour favoriser les Groupements de Fabriques d'Eglise. Le but est de faire des économies, car tous les déficits de gestion sont pris en charge par la commune.

Une première réunion a enfin eu lieu le 20 septembre dernier, à laquelle participait Fabrice Sarlet, Echevin.

Compte-rendu rapide :

- 30 participants
- un GFE a été mis sur pied.
- un Conseil d'Administration de 3 représentants par FE a été désigné.
- ce CA est chargé de la gestion.
- une prochaine réunion : est déjà fixée.

Conclusion : le système est lancé.



Point 11 - Camion porte conteneur d'occasion.

APPROUVÉ

Question : la manipulation d'un camion porte-conteneur n'est-elle pas plus difficile qu'un camion normal ? Pourquoi un camion d'occasion et pas un neuf ?

Réaction du Collège : pas du tout. Et ce camion est le souhait du Service travaux. Le choix d'un camion d'occasion est motivée par la lenteur de la livraison d'un nouveau camion.

Point 14 Octroi d'une subvention à la Ressourcerie Famenne- Ardenne-Gaume (Barvaux)

APPROUVÉ

Contexte : il s'agit d'un projet-pilote lancé en août 2021 grâce à une subvention de la Wallonie. En synergie avec les associations et entreprises locales. Objectif : 500T/an (2kg/ hab.) de « biens » de seconde main. Financement complémentaire : 1€/an/hab de chaque commune concernée.

Questions :

- avant le vote de la subvention, pourquoi ne pas présenter les résultats chiffrés de la Ressourcerie depuis son fonctionnement ?
- suggestion : bravo pour coordonner la récolte avec Dureco et Intégra, l'Entrepôt Bastogne et l'ASBL TERRE, pour les objets de secondes mains. Et pourquoi pas, avec la Boîte à dons.

Réaction du Collège :

- une présentation sera faite lors du prochain Conseil communal.
- refus catégorique de l'Echevin Freddy Paquet de se coordonner avec la « Boîte à dons », gérée par l'ASBL « Les p'tits dons de pétillons » : volonté de travailler avec des « organismes professionnels » (sic).

Point 15 - Compromis de Vente pour l'achat du bâtiment de l'ancienne Poste

APPROUVÉ

Prix d'achat : 500.000 € ;

Uniquement le rez de la partie de l'ancienne poste, à gauche du bâtiment,

Question : êtes-vous bien conscients que c'est une passoire énergétique ?

Réaction du Collège : le reste du bâtiment pourrait être repris en bail emphytéotique et une subvention dans le cadre du Plan de relance de la Wallonie a été sollicitée pour rénover le bâtiment.

Point 16 - Commission Energie- Climat

APPROUVÉ

Approbation de la liste des membres du Comité de Pilotage.

Regret :

- composition non équilibrée : tous les acteurs du territoire ne s'y retrouvent pas : pas d'agriculteurs, de commerçants, d'enseignants, de représentants du personnel communal.

- la présence de deux échevins : ne permet pas une parole libérée et constructive. Risque de politisation de la Commission.

Rappel : l'objectif est la mise en place l'équipe POLLEC interne intégrant tous les services de la Commune impliqués et le Comité de pilotage qui comprendre l'équipe POLLEC et les acteurs du territoire (entreprises, citoyens, associations, agriculteurs, etc.) But : élaborer un PLAE – Politique Locale Energie Climat.

> Pour en savoir plus : <https://energie.wallonie.be/fr/pollec.html?IDC=9178>

Réaction du Collège : on doit se contenter de travailler avec les volontaires.

/ - Point 17 Vente d'un bout de chemin vicinal

ABSTENTION

Position : contre toute vente de chemins et sentiers, qui constituent des biens communs. Encourager l'entretien et le moindre passage. Ici, pas exemple : beau petit raccourcis vers le SGR Tour de la Famenne.

Hors Ordre du Jour : MOTION PRIME EAU DOUCE déposée par ECOLO

Voir le projet joint en annexe.

En cette période difficile post Covid 19, post inondations et post sécheresse, une grande partie de la population de la commune (la plupart des villages situés au sud de l'Ourthe) est confrontée à un nouveau souci : un taux de calcaire élevé de l'eau de consommation depuis la liaison du réseau de distribution communale (via la SWDE) au captage du Néblon.

Depuis le 8 mars dernier, les habitants doivent mobiliser des moyens pour équiper leur habitation d'un moyen de lutte contre le calcaire ou le tartre. Ces équipements ont un coût oscillant entre 1000 et 2000 €.

Le Groupe ECOLO DURBUY propose, par la motion déposée, de décider l'élaboration d'un Règlement communal d'octroi d'une prime communale afin d'aider les propriétaires qui décident d'installer un appareil anti-calcaire ou anti-tartre dans leur habitation, et destinée à toute habitation, mise en location ou non.

Cette prime aurait le quadruple bénéfice :

- de reconnaître le souci rencontré par les citoyens,
- de les aider financièrement,
- de lutter contre l'obsolescence des appareils utilisant de l'eau chaude,
- et de contribuer à réduire la consommation d'énergie (les couches de calcaire augmentant le temps de chauffe de l'eau).

Décision du Conseil : rejet à l'unanimité moins une voix (la mienne)

Malgré une motivation claire, le Conseil a rejeté le projet.

Analyse :

Les raisons données:

- il n'y a pas de budget > faux, nombre de dépenses peuvent être réduites ;
- les temps vont être durs (mais vous verrez : les volumineuses dépenses pré-électorales arrivent) > les temps sont durs aussi pour les citoyens ;
- seules les personnes qui ont les moyens bénéficieront de la prime : c'est le lot pour toutes les primes qui existent déjà à Durbuy ;
- la prime est faible : 50 € > nous n'avons jamais avancé de montant, nous pensions à 250/300 € ;
- c'est « bagatelle » et perdre son temps ;

Une attaque pathétique de la part de la majorité

J'ai été taxé de « populiste » et accusé de « harcèlement » par William Denis, chef de groupe, qui s'est pris très au sérieux. Il a en outre avancé qu'il faudrait augmenter les taxes : vous avez dit « populisme » ?

Domage que les projets qui n'émanent pas de la majorité soient généralement rejetés .

Le Conseil ne sort pas grandi de ce genre d'attaque en dessous de la ceinture.

A chacun de se faire une opinion.

Eric Jurdant
Conseiller communal

